



# DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES CHANTIERS ET OPÉRATIONS DE DÉCONSTRUCTION, RÉHABILITATION, RÉNOVATION, CONSTRUCTION NEUVE VISANT LE RÉEMPLOI OU LA RÉUTILISATION DE PMCB MINÉRAUX ET INERTES (CATÉGORIE.1)

## Introduction et objectifs

L'appel à projets vise l'accompagnement technique et financier du maître d'ouvrage (MOA) en phase opérationnelle d'opérations de déconstruction sélective et préservante des PMCB ou de remise en œuvre de PMCB issus du réemploi ou de la réutilisation.

L'objectif est donc d'accompagner le MOA dans la mise en place d'actions concrètes de réemploi, de favoriser les boucles inter-chantiers et l'approvisionnement local en PMCB issus du réemploi ou de la réutilisation.



**Pour des raisons de simplification, dans le présent document, le terme « réemploi » peut être utilisé pour désigner les pratiques de « réemploi, de réutilisation et de préparation en vue d'une réutilisation ».**

## 1. Missions de l'AMO ou BET réemploi

Le MOA doit faire appel aux compétences d'un AMO réemploi ou d'un BET réemploi pour l'accompagner tout au long de l'opération. Le MOA doit s'assurer de la compétence réemploi de son prestataire. Il devra transmettre à Écominéro ses références et/ou CV pour validation.

Les missions de l'AMO ou BET réemploi doivent être *a minima* les suivantes :

- Lecture et traduction des préconisations du diagnostic PEMD et/ou ressources en réemploi effectif
- Pilotage des tests et essais préalables à la phase opérationnelle
- Accompagnement à la rédaction des pièces des marchés de travaux
- Identification des structures de réemploi pouvant récupérer les PMCB déposés sur le chantier + organisation de la reprise sur chantier

- Identification des structures de réemploi à sourcer pour l'approvisionnement (avec une préférence pour les gisements proches géographiquement)
- Suivi et le reporting des difficultés rencontrées
- Contrôle d'exécution des préconisations tout au long du chantier
- Suivi des tonnages réemployés
- Traçabilité voire réalisation de fiches techniques des PMCB
- Bilan et l'analyse financière de fin de chantier

Le MOA doit désigner une équipe où une personne en interne référente pour le suivi du chantier.

## 2. Porteurs de projets ciblés

Tout maître d'ouvrage qu'il soit public ou privé et peu importe son statut juridique:

- Les acteurs de l'économie sociale et solidaire : association, coopérative (SCOP, SCIC), structure de l'insertion par l'activité économique
- Les entreprises solidaires d'utilité sociale (agrément « ESUS » obtenu ou demandé)
- Les collectivités territoriales
- Les aménageurs publics ou privés, promoteurs
- Les bailleurs sociaux
- Les entreprises commerciales, industrielles et entreprises du secteur du bâtiment

## 3. Type de chantiers éligibles

Sont éligibles tous les chantiers ou opérations de déconstruction ou de réhabilitation (soumises au diagnostic PEMD ou non) où le maître d'ouvrage a la volonté de réemployer ou d'orienter vers des filières de réemploi de manière significative et effective des PMCB de catégorie 1.

Sont également éligibles les chantiers ou opérations de rénovation ou construction neuve remettant en œuvre des PMCB issus de filières de réemploi.

Sont visés les opérations de réemploi :

- in-situ (sur le chantier)
- ex-situ (sur d'autres chantiers ou via des plateformes)
- sans ou avec transfert de propriété (avec bons de transfert ou contrats de cession)

L'opération doit revêtir un volume significatif de PMCB inertes (catégorie 1) réemployés (voir exemples ci-après).

Il est possible de candidater sur une ou plusieurs opérations conduites simultanément ou rapprochées dans le temps, et ce, même sur des territoires différents.

#### 4. Stade d'avancée du projet

Dans l'idéal, la candidature doit être adressée à Écominéro après la réalisation des diagnostics (notamment PEMD et/ou ressources), au moment du DCE ou de la désignation des marchés des travaux et avant le démarrage de tous les travaux.

Le MOA peut avoir désigné un AMO réemploi ou BET réemploi pour l'accompagner dans la réalisation du projet. Avant toute validation de la candidature, Écominéro vérifiera que cet AMO ou BET rassemble les compétences requises (certification, validation d'une formation qualifiante, expériences significatives ainsi que les références...).

Dans le cas où les travaux de déconstruction ou de remise en œuvre de PMCB réemployés ont débutés, le MOA devra exposer en quoi le soutien d'Écominéro aura un effet levier sur la finalisation du projet.

#### **Cas de figures à titre d'exemples :**

*Le MOA souhaite maximiser le réemploi sur son opération et fait appel aux compétences d'un AMO ou BET réemploi. Il peut candidater à l'appel à projets en décrivant les missions confiées à l'AMO ou au BET, ainsi que les étapes prévues pour maximiser le réemploi.*

*L'AMO ou BET réemploi est déjà missionné sur une opération et le MOA n'a pas connaissance de l'appel à projets. Il peut porter à la connaissance du MOA l'appel à projets et encourager sa candidature.*

*Les travaux ont démarré, l'AMO propose de réaliser des tests complémentaires à ceux prévus initialement. Le MOA, si besoin avec le soutien de son AMO, peut candidater à l'appel à projets en exposant en quoi les tests supplémentaires sont des étapes cruciales à la réalisation du projet et comment le soutien d'Écominéro fera un effet levier.*

*Le MOA n'a pas prévu ou travaillé à des pistes de réemploi effectif des matériaux après la dépose. Il s'agit d'une déconstruction sans potentiel réel de réemploi futur. Le projet n'est pas éligible.*

*Le MOA n'a pas prévu d'être accompagné par un AMO ou BET réemploi pour son opération. Le projet n'est pas éligible.*

#### 5. Modalités de candidature

La candidature est attendue sous le format prévu par Ecominéro (en annexe) et devra comprendre :

- Une présentation de la structure, son statut, sa composition de gouvernance, son équipe projet
- Le projet soumis, l'environnement territorial, l'ambition en termes de réemploi
- Les PMCB inertes présents sur l'opération ou le chantier

- La destination future de l'ouvrage pour les projets de rénovation, construction neuve
  - Les volumes et/ou tonnages de PMCB déconstruits pour réemploi ou remis en œuvre (cat 1 et 2)
  - Le protocole de déconstruction ou de construction
  - Les tests et essais réalisés ou projetés
  - Les laboratoires et bureaux de contrôle, assureurs mobilisés ou à mobiliser
  - Le calendrier phasé de l'opération
  - Le coût global de l'opération mettant en exergue les phases portées à la candidature (voir dépenses éligibles ci-après)
  - En quoi le soutien d'Écominéro fera un effet levier sur la mise en œuvre du réemploi
  - Les références de l'AMO ou BET réemploi
  - Le devis de l'AMO ou BET réemploi avec une description des missions et de la durée de la prestation
  - Les co-financements obtenus, sollicités ou prochainement sollicités
  - Les partenariats techniques de l'opération
  - En annexe a minima : le diagnostic PEMD et/ou ressources, le programme de construction neuve
- Des compléments d'informations peuvent être demandés par Écominéro. L'éco-organisme se réserve le droit d'auditionner les porteurs de projets.

## 6. Dépenses éligibles

L'ensemble des prestations et actions non liées à de l'achat de matériels sont éligibles. La liste des dépenses ci-dessous est indicative et non exhaustive :

Types de dépenses	Exemples de dépenses
Ingénierie	Prestation de services et de conseil de l'AMO ou BET Prestation de services et de conseil du MOE Études de caractérisation Tests échantillonnés de dépose, de nettoyage, tri sur ou hors chantier Test de reconditionnement Test et prototypage de remise en œuvre Test de résistance, test au gel, carbonatation, etc. Sourcing de PMCB issus de filières de réemploi Interventiin du bureau de contrôle Opération à grande échelle, de dépose, tri, nettoyage Appréciation Technique d'Expérimentation - ATE <sub>x</sub> Étude financière de l'opération Bilan carbone
Suivi et évaluation	Développement d'outils ou protocole de traçabilité et comptabilisation des PMCB réemployés

## 7. Critères d'analyse

La sélection des projets sera effectuée sur la base des critères d'analyse suivants, dans un objectif d'équilibre global des candidatures :

### Caractère innovant et passage à l'échelle

- Traitement et réemploi de PMCB catégorie 1 habituellement peu réemployés
- Méthode de réemploi à visée (semi-)industrielle ou innovante
- Diversité des PMCB catégorie 1 réemployés

### Impact environnemental

- Part des PMCB catégorie 1 dans les tonnages de PMCB réemployés
- Méthode de traçabilité des tonnages ou flux
- Maximisation du taux de réemploi et de réutilisation

### Ancrage territorial

- Partenariats avec des collectivités territoriales, d'autres maîtres d'ouvrages, réseaux locaux de la construction durable et/ou de l'ESS, fédérations du bâtiment
- Possibilité de transfert des PMCB réemployés sur des plateformes et/chantiers locaux

### Répliquabilité et diffusion des pratiques

- Diffusion des résultats des essais et tests avec des centres techniques et laboratoires (caractérisation, test en résistance, gel/dégel, carbonatation, etc.)
- Diffusion des protocoles de dépose, tri, nettoyage et valorisation
- Intégration d'acteurs extérieurs dans le suivi du projet (via des COPIL ou COTECH)

## 8. Modalité du soutien

Le soutien financier sera compris entre 10 000€ et 35 000€ par opération.

Le soutien sera versé en 2 fois, à mi-parcours si 50% du projet est réalisé (justificatifs, bilan intermédiaire à fournir). Le solde de 50% est versé si le chantier est arrivé à son terme (présentation de factures acquittées).

Le soutien est versé au MOA. Environ 20 opérations ou chantiers seront soutenus en 2024.

## 9. Calendrier

	Session 1	Session 2
Candidatures	Du 12 février au 7 avril	10 juin au 15 septembre
Audition et sélection	Du 8 avril au 10 mai	16 septembre au 11 octobre
Réponse aux candidats	15 mai	16 octobre

## 10. Engagement du porteur de projet et Indicateurs de suivi

Le MOA doit désigner un référent interne pour le suivi de l'opération. Il est l'interlocuteur principal d'Ecominéro.

A la fin de l'opération, le MOA devra transmettre à Écominéro :

- Les process de déconstruction et de remise en œuvre
- Le résultat des tests et essais réalisés
- La destination ou approvisionnement des PMCB réemployés (réemploi in-situ, ex-situ, orientation vers une plateforme physique, visibilité sur une plateforme numérique, etc.)
- Le suivi des tonnages de PMCB (cat 1 et 2) effectivement réemployés
- Taux de réemploi global et par type de PMCB (voir méthode de pesée ci-après)
- Le bilan économique de l'opération de réemploi (en particulier si des PMCB ont été revendus ou achetés par le MOA)
- Une fiche « retour d'expériences » reprenant les étapes clés de l'opération, les éléments de succès, les difficultés rencontrées (format libre).

### Trois méthodes de quantification des tonnages de PMCB réemployés sont au choix :

- Par pesée réelle des flux entrants et sortants (méthode privilégiée). Les équipements de pesée préconisés sont le pont-bascule, le transpalette-peseurs, le peson, le dynamomètre, le U peseur, palans
- Par estimation du poids à partir d'une table de conversion des mesures visuelles (le MOA devra fournir la table utilisée)
- Selon une estimation à partir d'un différentiel de pesée

**Point d'attention:** Le maître d'ouvrage doit remplir ses obligations de déclaration des PEMD au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), préalablement au dépôt des autorisations d'urbanisme, demande d'autorisation de travaux pour un ERP, à l'acceptation des devis de travaux ou signature des marchés de travaux. Dans un délai de 90 jours suivant l'achèvement des travaux de déconstruction ou de rénovation significative il doit transmettre le [formulaire de récolement](#) au CSTB.

En cas de manquement à ses obligations réglementaires, Écominéro ne versera pas son soutien ou pourra réclamer un remboursement au MOA.